C.D.A. MOSELLE
S.C.A. HAYANGE

Réunion de Bureau du 13 octobre 2026 à 18h00 à BASSE HAM

Présidence : Monsieur ANDRIVON F.
Membres présents : Messieurs GRANDPIERRE J. – STAR D. – KHANJY A. – LANDROIT
Assistent : Madame KLEIN R (Représentante du Comité de Direction du DMF)
Monsieur BREVOD Damien (Représentant des arbitres)

Le Président ouvre la séance et remercie les membres de s'être déplacés sur un site inhabituel et remercie le Président du club de Basse Ham de nous avoir mis à disposition la salle de réunion du gymnase

➢ CARNET :

L'ensemble des membres du Bureau souhaite un prompt rétablissement à l'arbitre Khanjy Jamil qui connait actuellement de sérieux problèmes de santé.

➢ P.V. :

Différents PV de Bureau et Plénière ont été lus et commentés.

➢ COURRIERS :

De Vincent MERULLA (Président de la C.D.A.) :

- Échange de messages entre un arbitre rétrogradé de CRA, qui sera certainement mis à disposition de la SCA en D2
- Mouvements des arbitres en CRA
- Effectif des arbitres de la SCA pour le début de la saison
- Mail d'un arbitre-joueur du club de Knutange qui est souvent indisponible, car il est également Président du club et entraîneur de l'équipe B et qui souhaite respecter le quota de dix rencontres à effectuer.
- Rappel à tous les arbitres de district que tous les rapports, quel que soit le niveau, doivent être envoyés uniquement à Patrice Barrat et à Vincent Merulla.

➢ De Fatjona BOROVA (Arbitrage féminin) :

- Nous communique les dates des stages inter ligues féminins pour le Grand Est (du vendredi 12 au dimanche 14 février 2027) qui se dérouleront au CREPS de Nancy.
- A noter que parmi les candidates proposées figurent deux jeunes arbitres de notre SCA (Solen Robinet et Emeline Weyh)

➢ De Georges CECCALDI (Cellule caméra LGEF) :

La cellule de prévention de la Ligue du Grand Est nous informe de la mise en place du dispositif de la caméra individuelle sur des rencontres régionales programmées les 03 et 04 octobre (nous sommes concernés sur une rencontre de R3 (Uckange 2 / Yutz)

➢ De Thomas LEONARD (Ancien arbitre de Ligue1) :

- Nous fait part du lancement de l'école d'arbitrage sur le secteur de Thionville à compter du 05 octobre 2026, sur les installations de Veymerange (tous les lundis de 18h30 à 20h00)
- Les objectifs sont de permettre aux arbitres de se connaître sur le secteur ; de promouvoir l'arbitrage et de permettre la découverte de l'arbitrage à tous les jeunes (filles ou garçons)

➢ D'Eric BOHN (vice-Président du club de Manom) :

Nous signalant le comportement d'un de nos arbitres lors de la rencontre de son club (à noter que cette affaire est déjà passée en commission de discipline et que cet arbitre a été convoqué devant notre Bureau lors de la réunion de ce soir)

➢ TECHNIQUE : (Aslam KHANJY)

- Nous communique les résultats de la FIA qui s'est déroulée à Basse Ham du 03 au 11 octobre 2026
- Nous fait également un petit compte rendu sur le déroulement de la FIA qui prendra fin avec la séance 07 du 17/10/2026
- Nous communique les résultats des tests physiques des arbitres D1 et D2
- Nous signale que la formation des candidats D2 a débuté

➢ RESPONSABLE JEUNES ARBITRES : (Denis STAR)

Denis compte actuellement sept candidats qui, jusqu'à présents, ont été présents à toutes les séances de formation CJAL.

➢ SECRETAIRE DE DESIGNATION : (Joël GRANDPIERRE)

- Certificats médicaux des arbitres Macchi Jean Luc ; Florence Bernard ; Viguier Xavier ; Friot Anthony ; De Sousa Miguel ; Rouillon Mathieu ; Slimani Sami (pour une durée de cinq mois) ; Khanjy Jamil et Mysiorek Quention.

Nous souhaitons à tous ces arbitres un prompt rétablissement.

➢ DISCIPLINE :

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

➢ A NOTER :

La prochaine réunion de Bureau aura lieu sur convocation.

Le Président de séance clôt la réunion à 20h45 en souhaitant un bon retour à leur foyer à tous les présents.

Le secrétaire de séance	Le Président de séance
LANDROIT Dominique	ANDRIVON Félix



.